



PROCÈS VERBAL du CONSEIL D'ÉCOLE DU 3 NOVEMBRE 2020

Compte tenu de la situation, le conseil ne s'est pas réuni. Ce compte-rendu est le fruit d'un document collaboratif, consultable et modifiable par tous les membres du conseil du 03/11/2020 au 19/11/2020.

Ont consulté et collaboré au compte-rendu :

Enseignants : Mme Charavel, M Déclas (*Directeur*).

Municipalités : Mme Castel, (*adjointe au Maire de Genay*), M. Deffontaines (*Maire de Vic-de-Chassenay*), M. Lüdi (*Maire de Milery*).

Représentants des parents d'élèves : Mme Froidurot (*Vic-de-Chassenay*), Mme Vial (*Genay*).

Délégué Départemental de l'Education Nationale : Mme Begey.

ORDRE DU JOUR

- Élections des parents délégués des écoles de Genay et Vic de Chassenay et fusion des conseils d'école
- Bilan de rentrée dans le RPI
- Règlement intérieur du RPI
- Relations parents-école
- Projet d'école
- Coopérative scolaire
- Projets, sorties, manifestations et activités liées à l'école
- Sécurité et Plan particulier de mise en sûreté (P.P.M.S.)
- Entretien, travaux
- Questions diverses

ÉLECTIONS DES PARENTS DÉLÉGUÉS DES ÉCOLES DE GENAY ET VIC ET FUSION DES CONSEILS D'ÉCOLE

Les élections ont eu lieu le 9 octobre 2020.

Ont été élues :

→ Vic-de-Chassenay : **FROIDUROT Aurélie** (*titulaire*), **BERTHELEMOT Elodie** (*suppléante*)

→ Genay : **VIAL Julia** (*titulaire*), **CHAUDRON Julie** (*suppléante*)

Afin de faciliter les échanges, les coordonnées des parents d'élèves élus ont été communiquées aux familles.

Il est décidé à l'unanimité de la fusion des deux conseils d'école sous la présidence de M. Déclas. Cette décision sera communiquée à l'Inspection de Semur-en-Auxois. Les conseils d'école continueront de se dérouler, une fois sur deux, dans chacune des deux communes.

BILAN DE RENTRÉE DANS LE RPI

◆ Effectifs

Cette année, le RPI accueille des élèves de moyenne section de maternelle suite à l'obtention d'une dérogation délivrée par Madame la Directrice Académique pour l'année scolaire 2020-2021.

Les effectifs, à la date du conseil d'école sont les suivants :

- Vic-de-Chassenay : **15** élèves (**3 MS, 6 GS, 6 CP**)

- Genay : **19** élèves (**8 CE1, 2 CE2, 7 CM1, 2 CM2**)

- Total RPI : **34** élèves (+ **5** par rapport à l'année dernière)

◆ **Les prévisions d'effectifs pour l'année scolaire 2021-2022**

Avec accueil des MS <i>(si dérogation à nouveau demandée et accordée)</i>	Sans accueil des MS
- Vic-de-Chassenay : 18 élèves (4 MS, 7 GS, 7 CP).	- Vic-de-Chassenay : 20 élèves (7 GS, 7 CP, 6 CE1).
- Genay : 23 élèves (6 CE1, 8 CE2, 2 CM1, 7 CM2).	- Genay : 17 élèves (8 CE2, 2 CM1, 7 CM2).
- Total RPI : 41 élèves.	- Total RPI : 37 élèves.

◆ **L'équipe pédagogique :**

- Genay : la classe est assurée par **M. Florent DÉCLAS**. Il exerce également la fonction de directeur du RPI et bénéficie, à ce titre, d'une journée de décharge par mois. Celles-ci sont assurées par **Mme Audrey VARIOT**.

- Vic-de-Chassenay : la classe est assurée par **Mme Laurie CHARAVEL**. Dans le cadre de l'accueil des élèves des sections maternelles, elle est épaulée par **Mme Michèle FERRIGNO**, employée par la commune.

L'équipe enseignante remercie vivement l'équipe municipale de la commune de Vic-de-Chassenay pour la mise en place rapide de ce contrat qui a permis, dès la rentrée, d'assurer de bonnes conditions d'accueil pour les enfants de maternelle.

◆ **Périscolaire**

Cette compétence relève de la communauté de communes.

La cantine et la garderie du matin (7h - 8h35) sont assurées par **Pauline Peyrot** et **Marie Comas**. L'effectif en garderie le matin est en moyenne de 4 enfants, la cantine en moyenne de 12.

Le fournisseur actuel est toujours SHCB. Comme signalé, **un marché est actuellement en cours**, la cantine de Genay aura par la suite le même fournisseur qu'Epoisses et Toutry en fonction des retours du marché public.

Les parents reçoivent un **livret d'inscription où tous les plannings de septembre à juillet sont indiqués pour qu'ils puissent faire part de leurs besoins**. Ce livret est transmis une fois par mois aux parents soit par les enfants soit par l'école. Il suit le même chemin pour le retour à la cantine/garderie. Néanmoins les présences ne sont pas figées. En cas de besoin, les familles peuvent contacter Pauline Peyrot, sur le téléphone mobile mis à disposition du site pour lui faire part des changements. Elle peut également être amenée à communiquer avec les familles, en accord avec le directeur de l'accueil de loisirs basé à Epoisses en cas de problème de comportement d'un enfant par exemple où d'une autre difficulté.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur est élaboré à partir du règlement type départemental. **Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité par le conseil d'école.**

LES RELATIONS PARENTS/ÉCOLE

Une réunion de début d'année a eu lieu les 7 et 8 septembre avec, à chaque fois, un temps en commun pour le RPI et un temps de présentation de la classe concernée.

Ces réunions ont été l'occasion de présenter plusieurs dispositifs permettant de renforcer les liens entre l'école et les parents :

* **Cahier de liaison** : outil d'échange principal.

* **Site internet du RPI** : outil ressource avec toutes les informations administratives liées au regroupement + blog de vie pour le partage de photos et d'événements liés aux classes (*article hebdomadaire, les vendredis*).

* **Deux rendez-vous individuels** avec l'enseignant durant l'année scolaire (*un après les vacances d'automne, le second avant la fin d'année scolaire*).

* **Les livrets scolaires semestriels** seront accessibles via le portail « Educonnect » pour les élèves d'élémentaire seulement. Toutes les informations nécessaires seront distribuées lors de la publication du 1er livret. Les élèves de maternelle disposeront d'un cahier de réussites.

* **La quinzaine des parents** (*selon l'évolution du contexte sanitaire*)

- **Des sessions de « classes ouvertes »** seront proposées aux parents. Ils seront invités à venir partager le quotidien de leurs enfants directement en classe.

- **Des sessions de « partages »** durant lesquelles les parents volontaires pourront venir présenter une passion, un travail, un voyage, une création, la lecture d'une histoire ...etc

NOUVEAU PROJET D'ÉCOLE (2020-2023)

Le projet d'école est un document rédigé par l'équipe pédagogique. Il comporte et décrit les objectifs, les actions, les dispositifs qui seront mis en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques des élèves, en tenant compte des caractéristiques de l'école à partir des axes définis nationalement.

Axes nationaux	Objectifs fixés par l'équipe pédagogique pour les spécificités du RPI
1) Apprendre & réussir.	→ Harmoniser les pratiques au sein du RPI.
2) Garantir le bien-être, école bienveillante et exigeante.	→ Renforcer le lien parents-école.
3) Prendre en compte les besoins et potentiels de chacun.	→ Développer l'autonomie des élèves.

Chaque objectif fera l'objet d'actions spécifiques tout au long des 3 années du projet. Cette année, plusieurs actions sont en cours :

→ Harmoniser les pratiques au sein du RPI : projet interdisciplinaire commun (contes en cycle 1 & 2 et mythologie en cycle 3)

→ Renforcer le lien parents-école : cf. partie « relations parents / école »

→ Développer l'autonomie des élèves : développement d'activités autonomes autour des intelligences multiples.

LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

La coopérative scolaire compte à ce jour un crédit de **3875,64 €**.

Dépenses

- Abonnements à l'école des loisirs pour les deux classes : **79 €** dont 39€ pour Vic-de-Chassenay, 40 € pour Genay.
- Achat de livres dans le cadre du projet mythologie de Genay : **130,70 €**
- Achat de livres dans le cadre du projet contes de Vic-de-Chassenay : **150,10 €**
- Achat de jeux de cour de récréation pour Genay : **49,95 €**
- Achat de jeux pour la classe de Vic-de-Chassenay : **49,90 €**
- Abonnements aux services du site monecole.fr pour les écoles de Genay et Vic-de-Chassenay: **97 €**

Recettes

- La vente de pansements organisée l'année dernière, à l'initiative de Mme Berthelemot et Mme Varvoux a permis de récolter **220 €**
- La vente de courges, à l'initiative de Mme Chaudron, a permis de récolter **131 €**.
- Les parents sont libres de faire un don à la coopérative scolaire, à n'importe quel moment de l'année. Un bilan des cotisations sera présenté au 2nd conseil d'école.
- La vente de chocolats de Noël a une nouvelle fois eu lieu. Les commandes sont terminées. Un bilan de cette action sera présenté lors du deuxième conseil d'école.
- Les mairies de Genay et Vic-de-Chassenay ont, chacune, versé une subvention à la coopérative scolaire (respectivement **800** et **700 €**). L'équipe enseignante les remercie.

LES PROJETS, SORTIES ET MANIFESTATIONS PRÉVUS

- ◆ **Soirée de Noël** : Cette année, la soirée en public n'aura pas lieu.
- ◆ **Prévention routière** : Dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière, un gendarme réserviste viendra à l'école de Genay le **21 janvier 2021 (après-midi)** pour sensibiliser les élèves à ce sujet et délivrer, aux CM2, l'attestation de première éducation à la route (APER). Cette action est organisée par l'Association Prévention Routière et financée grâce à la cotisation versée par la mairie de Genay à cette même association.

- ◆ **Cycle piscine :** les élèves de l'école de Genay bénéficient de **10 séances de piscine**, les **vendredis matins du 07/09 au 27/11**, à la piscine de Montbard. Les mairies prennent intégralement en charge le coût des entrées et du transport. Cinq parents ont passé un agrément pour l'encadrement des groupes. L'équipe enseignante remercie chaleureusement les équipes municipales et les parents volontaires car l'activité ne pourrait avoir lieu sans leur soutien.
- ◆ **Collecte de piles usagées :** L'action engagée l'année dernière est toujours en cours. Les écoles sont équipées de collecteurs par l'intermédiaire de l'éco-organisme « Corepile ». Les enfants et leurs parents ont donc la possibilité d'apporter leurs piles usagées dans les bacs collectif des écoles.
- ◆ **Loto :** La situation sanitaire empêche la tenue du loto. Une tombola sera probablement mise en place afin d'écouler le stock de lots recueillis l'année dernière.
- ◆ **Vente de Sapins :** Comme cela avait été décidé l'année dernière, une vente de sapins de Noël au profit de la coopérative scolaire sera organisée cette année avec le Gaec des Roncenets, de St Brisson (Nièvre).
- ◆ **Randonnée VTT Bibracte-Alésia :** du **7 au 12 juin 2021**, les élèves de **CE2-CM1-CM2** relieront Bibracte à Alésia en VTT. Une réunion de présentation du projet a eu lieu lundi 21 septembre, en présence de M. Christian CHARLES (*conseiller pédagogique EPS de circonscription*). Une sortie pour les élèves ne participant pas à la randonnée est à l'étude selon l'évolution de la situation sanitaire et les fonds disponibles.

SÉCURITÉ ET PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ (P.P.M.S)

◆ **SÉCURITÉ**

Comme chaque année, un document relatif à la sécurité des bâtiments a été transmis aux mairies. Celui-ci détaille les risques évalués pour chaque école dans le cadre du DUER (*Document Unique d'Evaluation des Risques*) ainsi que les différents documents à transmettre au directeur dans le cadre de la sécurité des bâtiments.

◆ **P.P.M.S**

Chaque école a 2 PPMS : un PPMS ai (Attentat-Intrusion) et un PPMS rm (Risques Majeurs).

Trois exercices sont obligatoires : deux liés à l'évacuation incendie et un lié au PPMS ai.

Nous avons effectué le **lundi 21 septembre un exercice incendie** dans les deux écoles. **Un exercice de confinement** (PPMS ai) pour l'école de **Vic-de-Chassenay** a eu lieu le **lundi 12 octobre**. **Un exercice de fuite** (PPMS ai) a eu lieu le **lundi 12 octobre** à l'école de **Genay**. Ces exercices se sont très bien déroulés. Le dernier exercice (incendie) sera programmé au mois de juin sans que les élèves ne soient prévenus. Les PPMS ont été envoyés aux **mairies** respectives, à **l'inspection** et à la **gendarmerie**.

ENTRETIEN, TRAVAUX

- À Genay : La sonnette a été réparée ainsi que les luminaires de la classe qui ne fonctionnaient plus.

- Vic-de-Chassenay : le mur sous le préau a été peint afin qu'aux beaux jours, les élèves puissent le décorer. Le lignon au sol ainsi que la marelle ont été refaits.

QUESTIONS DIVERSES

◆ **Garderie du soir :**

Mme FROIDUROT soulève le problème de l'absence de garderie le soir.

→ Afin de connaître les besoins de chacun, un sondage sera effectué auprès des parents. Les résultats seront communiqués aux services de la communauté de communes, en charge du service de garderie.

◆ **Port du masque dans le bus scolaire :**

Mme VIAL questionne le fait que le masque ne soit pas obligatoire dans le bus scolaire.

→ Les transports scolaires sont gérés par le conseil régional.

◆ **Dates des prochains conseils :**

- 23/02, 17h30, à Vic-de-Chassenay

- 15/06, 17h30, à Genay

